



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/15617
22 février 1983
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

UN/SA COLLECTION

LETTRE DATEE DU 22 FEVRIER 1983, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE
SECURITE PAR LA REPRESENTANTE PERMANENTE DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE
AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Le Gouvernement des Etats-Unis rejette les accusations fausses et malveillantes du Gouvernement libyen et appelle l'attention du Conseil sur un nouvel exemple de menace que fait peser la politique du Gouvernement libyen sur la paix et la sécurité internationales.

Le Gouvernement libyen, furieux de voir déjouer ses plans en vue d'une action illégale et violente, vient maintenant devant le Conseil de sécurité présenter des plaintes mensongères contre les Etats-Unis. En réalité, les Etats-Unis n'ont commis aucun des actes dont les accuse le Gouvernement lybien.

Les Etats-Unis n'ont envoyé aucun avion à des fins offensives dans la région et n'ont aucunement violé l'espace aérien de la Libye. En fait, ni le porte-avions Nimitz ni les appareils qu'il transporte n'ont pénétré aux dates en question dans les eaux ou l'espace aérien revendiqués par la Libye, bien que nous soyons pleinement en droit de pénétrer dans ces eaux internationales, reconnues comme telles en droit international. Nous sommes aussi pleinement en droit d'effectuer des manoeuvres de concert avec des gouvernements amis, dans des circonstances appropriées.

Les Etats-Unis réaffirment les droits qui sont les leurs en vertu du droit international et de la Charte des Nations Unies et ont l'intention de les exercer.

Naturellement, le Gouvernement libyen préférerait qu'aucun obstacle - aussi légal soit-il - ne soit opposé à ses machinations et à ses projets expansionnistes. Mais les nations éprises de paix ne peuvent s'accorder des visées de la Libye sur ses voisins.

En appelant l'attention sur les accusations mensongères de la Libye, les Etats-Unis constatent que de tels mensonges bafouent le sérieux travail d'édification de la paix internationale, tout comme les tentatives répétées de la Lybie pour s'immiscer dans les affaires de ses voisins anéantissent la sécurité dans la région.

Au nom de mon gouvernement, je vous serais obligée de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

La Représentante permanente des Etats-Unis
auprès de l'Organisation des Nations Unies

(Signé) Jeane J. Kirkpatrick
